

Initiation à la recherche documentaire
Rédiger une bibliographie : règles essentielles

1- Quelques remarques

- Citer ses sources est une étape obligatoire dans toute recherche documentaire.
- Rédiger une bibliographie est un travail rigoureux qui doit être fait dans les règles.
- Pour vous aider à réaliser votre bibliographie, vous pouvez utiliser le logiciel prévu à cet effet sur le portail documentaire **e-sidoc** : **page d'accueil** → **menu de gauche** → **rubrique « citer ses sources »**
- Classez vos documents par catégorie : d'abord les livres, puis les revues et ensuite les sites Web.
- L'auteur d'un document n'est pas toujours mentionné, surtout s'il s'agit de pages Web. L'auteur peut être un organisme (ONU, CEA, ministère...). Quand le nom de l'auteur est introuvable, on ne le note pas, on commence par le titre de l'ouvrage.
- Il peut y avoir plusieurs auteurs. Au delà de trois noms, on peut noter « collectif ».
- Pour trouver la date d'édition d'un livre, on peut regarder les mentions légales au début ou à la dernière page du livre.

2- Quelques exemples

Je cite un livre :

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du livre*. Nom de l'éditeur, date d'édition, nombre de pages. (titre de la collection quand elle existe)

Exemple :

LEVY, David. *Étoiles et planètes*. Nathan jeunesse, 2003. 63p. (Les clés de la connaissance)

Je cite un article de dictionnaire ou d'encyclopédie :

Nom du dictionnaire/encyclopédie. Numéro de volume. Nom de l'éditeur, date d'édition. Titre de l'article, pages.

Exemple :

Encyclopédie Axis. Volume 7. Hachette, 1995. Organisations humanitaires, p. 450-451.

Je cite un article de dictionnaire ou d'encyclopédie en ligne :

Titre de l'article. In Titre de l'encyclopédie [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Disponible sur : adresse de la page

Exemple :

Hindouisme. In *Wikipédia, l'encyclopédie libre* [en ligne]. Fondation Wikimedia, 2003, 28/01/2017 [consulté le 12/09/2019]. Disponible sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hindouisme>

Je cite un article de périodique (revue, journal) :

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Nom du périodique*, date, numéro, pages où se trouve l'article.

Exemple :

BERTHEREAU, Jessica. Combattre la pollution numérique. *Pour l'éco*, novembre 2018, n°3, p. 38-39.

Je cite un article de périodique en ligne :

NOM de l'auteur, prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique* [en ligne], date de publication, numéro du magazine [date de consultation]. Disponible sur : adresse de la page.

Exemple :

LESNES, Corinne. La Californie du nord suffoque sous un nuage toxique. *Le Monde* [en ligne] Publié le 17 novembre 2018, mis à jour le 18 novembre 2018 [consulté le 19/11/2018]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/11/17/incendies-la-californie-du-nord-suffoque-sous-un-nuage-toxique_5384744_3244.html

Je cite un site Web :

NOM de l'auteur, prénom. *Titre du site* [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Disponible sur : adresse de la page

Exemple :

CANOPE. *SavoirsCDI* [en ligne]. Réseau Canopé, 2008, 2017 [consulté le 30/10/2018]. Disponible sur : <https://www.reseau-canope.fr/savoircdi/>